



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 24 avril 2023 à 16 heures

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [127] **Secrétaire** - Secrétariat central SEC - - [2522953 \(R\)](#)
Asbl "Belgian Golden Gloves".- Subside : 3.500,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.500,00 EUR à l'asbl "Belgian Golden Gloves", pour la cérémonie des "Gants d'Or".- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023.
-
- [128] **Secrétaire** - Direction Bravvo - - [2520529 \(R\)](#)
Politique intégrée de sécurité et de prévention.- Convention 2022 et 2023-2024.- Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention entre la Ville et le SPFIntérieur.
1) Adopter la convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2022 entre la Ville et le SPFIntérieur.- 2) Adopter le projet de convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2023-24 entre la Ville et le SPFIntérieur.- 3) Adopter la convention entre la Ville et Transit 2022.- 4) Adopter la convention entre la Ville et Transit 2023-24.- 5) Adopter la convention entre la Ville et SAS 2022.- 6) Adopter la convention entre la Ville et SAS 2023-24.
-
- [129] **Secrétaire** - Direction juridique - - [2523175 \(R\)](#)
SJ.- 51397/OK.- Sécurité privée.- "Fête de l'Iris 2023".
Règlement de Police concernant la sécurité privée sur la voie publique durant la «Fête de l'Iris 2023».
-
- [130] **Secrétaire** - Direction juridique - Tutelle administrative - [2524038 \(R\)](#)
Eglise des Saints-Pierre et Paul.- Compte 2022.
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2022.- Excédent : 56.012,53 EUR.
-
- [131] **Secrétaire** - Direction juridique - Tutelle administrative - [2524382 \(R\)](#)
Eglise Sainte-Catherine.- Compte 2022.
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2022.- Excédent : 174.154,85 EUR.
-
- [132] **Secrétaire** - Direction juridique - Tutelle administrative - [2523687 \(R\)](#)
Eglise Notre-Dame Immaculée.- Compte 2022.
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2022.- Excédent : 31.306,22 EUR.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[133] **Achats & Facilities** - - Achats - [2519127 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible et à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de petit matériel et de consommables techniques électriques (AFA/012896/DAN).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012896/DAN.- Dépense sur 12 mois de 80.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 160.000,00 EUR, le marché étant 1 fois reconductible de mois 12.- Divers articles de code économique 74451 des budgets extraordinaires de 2023 et 2024 (8.000,00 EUR), et divers articles de code économique 12402 des budgets ordinaires de 2023 et 2024 (72.000,00 EUR) (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget de 2024 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt de 8.000,00 EUR.- Prendre pour information la décision n° 233 du Collège du 20/04/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[134] **Achats & Facilities** - - Achats - [2521608 \(R\)](#)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéros des marchés : 012818 et 012855.- Estimation totale de 37.000,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2023.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 234 du Collège du 20/04/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[135] **Achats & Facilities** - - Achats - [2508603 \(R\)](#)

Marché public de fournitures et à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de pierres tombales pour anciens combattants et indigents AFA/012826/CVB).- Principe.

Marché de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012826/CVB.- Dépense de 20.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Divers articles de code économique 72160 des budgets extraordinaires de 2023 et 2024 (sous réserve, en ce qui concerne le budget de 2024, de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 4 de la décision n° 232 du Collège du 20/04/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Dhondt

[136] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2520665 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2023-018.

Marché public de faible montant portant le numéro 23-0500-259.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.290,76 EUR (TVA comprise).- Article 42105/744/51 du budget extraordinaire de 2023.- Projet d'investissement n° AEK05-106-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 250 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

[137] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2507859 \(R\)](#)

Subside 2023 à l'asbl "Resto Modèle".- Montant : 40.000,00 EUR.

Octroyer un subside pour un montant de 40.000,00 EUR à l'asbl "Resto Modèle" pour les frais de fonctionnement de l'asbl.- Article 85109/33202 du budget ordinaire 2023.

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

[138] **Espaces publics et verts** - - Propreté publique - [2524160 \(R\)](#)

Asbl "Coordination sociale Heembeek-Mutsaard".- Frais de cotisation 2023 : 60,00 EUR.

Paiement d'une cotisation, pour l'année 2023, de 60,00 EUR en faveur de l'asbl "Coordination sociale Heembeek-Mutsaard" (Trassersweg 347, 1120 Bruxelles), pour l'adhésion de la cellule Propreté Publique de la Ville de Bruxelles dans le cadre de ses missions de sensibilisation.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [139] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2524779 \(R\)](#)
Enseignement primaire et secondaire néerlandophone.- Système d'inscription du Gouvernement flamand.- Accord mutuel sur l'utilisation du système d'enregistrement.
Adopter l'accord mutuel sur l'utilisation du système d'enregistrement.- Tant l'enseignement primaire que l'enseignement secondaire néerlandophone de la Ville de Bruxelles fonctionneront avec la procédure d'inscription flamande.
-
- [140] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2523177 \(R\)](#)
Dossier n° OPP/2023/042.- Marché public de travaux ayant pour objet la réparation de l'approvisionnement en eau des fontaines - drève des Palais.
Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 8.269,14 EUR TVA comprise.- Article 77366/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier : 213252.- Projet d'investissement n° GCB06-49-2015.- Emprunt : article 77303/96151.- Prendre pour information la décision n° 271 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [141] **Patrimoine public** - - Techniques spéciales - [2523950 \(R\)](#)
Dossier n° OPP/2023/137.- Marché public de travaux ayant pour objet la réparation et le réglage des sondes de niveau de la fontaine "Magritte", place de Ninove à 1000 Bruxelles.
Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 1.373,64 EUR TVA comprise.- Article 77366/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier : 213631.- Projet d'investissement n° GCB06-49-2015.- Emprunt : article 77303/72460.- Prendre pour information la décision n° 270 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

- [142] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Relations publiques - [2522480 \(R\)](#)
Conseils de quartier.- Convention globale avec l'association de droit public «les Maisons de quartier» pour l'occupation de locaux.
Adopter la convention entre la Ville et l'association de droit public «Les Maisons de quartier» pour l'occupation de locaux, d'une part pour les réunions de certains Conseils de quartier, d'autre part pour une utilisation occasionnelle d'un espace par les travailleurs de Bruxelles Participation.
-
- [143] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Relations publiques - [2520949 \(R\)](#)
Subsides de fonctionnement et spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 9.000,00 EUR.
Octroyer des subsides pour un montant total de 9.000,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :
1) 3.000,00 EUR à "Schuman Square" asbl pour son projet "Fête du pain, Hommage à Robert Schuman (père Fondateur), festival de la gastronomie";
2) 3.000,00 EUR à l'asbl "La Promenade Verte de N-O-Heembeek – De Groene Wandeling van N-O-Heembeek" pour son projet "Marche aux flambeaux St-Landry";
3) 3.000,00 EUR à l'asbl "PICOL (Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken)" pour son projet "La fête de la soupe de Laeken".
Article 10491/33202 du budget ordinaire 2023.
-
- [144] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2521008 \(R\)](#)
CRU 5 - «Heyvaert-Poincaré».- Projet de soutien aux habitants lauréats de l'appel à initiatives citoyennes.- Convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Convivence/Samenleven".- Octroi de subside (Réf. 20230330).
1) Convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Convivence/Samenleven" pour soutenir les projets développés par les habitants lauréats de l'appel à initiatives citoyennes dans le cadre du CRU 5 - «Heyvaert-Poincaré».- 2) Octroyer un subside de 13.800,00 EUR à l'asbl "Convivence/Samenleven" pour l'année 2023.- Article 93022/33202 du budget ordinaire 2023.

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

[145] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Archives - [2522517 \(R\)](#)

Archives de la Ville de Bruxelles.- Don d'archives de "l'Association du Quartier Léopold".- Convention de don d'archives.

Accepter le don d'archives de "l'Association du Quartier Léopold" aux Archives de la Ville de Bruxelles.- Convention de don d'archives entre la Ville de Bruxelles (Service des Archives) et "l'Association du Quartier Léopold".

[146] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Archives - [2522589 \(R\)](#)

Archives de la Ville de Bruxelles.- Don d'archives de "L'ordre des amis de Manneken-Pis".- Convention de don d'archives

Accepter le don d'archives de "L'ordre des amis de Manneken-Pis" aux Archives de la Ville de Bruxelles.- Convention de don d'archives.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

[147] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2522717 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2023/124.- Marché public de travaux ayant pour objet le changement de compteur par Sibelga - Pavillon Omer Vanaudenhove - parc du Cinquantenaire 15 à 1000 Bruxelles.

Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 1.407,23 EUR TVA comprise.- Article 92266/63551 du budget extraordinaire de 2023.- Projet d'investissement LM66-10-2022.- Emprunt : article 92203/96151.- Prendre pour information la décision n° 290 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

[148] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2522457 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2023/125.- Marché public de services ayant pour but le contrat d'entretien pour une période de quatre ans de divers ascenseurs du domaine public de la Ville de Bruxelles en 5 lots.- Procédure ouverte.- Principe.

Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2023/125.- Dépense de 759.403,30 EUR TVA comprise.- Articles 10466/12506, 13564/12506, 13665/12506, 13766/12506, 70068/12506, 76170/12506, 76470/12506, 76605/12506, 76768/12506, 77170/12506, 77210/12506, 77366/12506, 77870/12506, 84467/12506 et 92266/12406 du budget ordinaire de 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027 (sous réserve de l'adoption des budgets 2024 à 2027 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie.

[149] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2522780 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2023/131.- Marché public de service ayant pour objet la mission de coordinateur sécurité-santé en phase d'exécution dans le cadre des travaux de rénovation de deux toitures plats et sécurisation de la sortie de secours par les toits plats du bâtiment de l'Académie des Arts, rue Terre-Neuve 32-34 à 1000 Bruxelles.

Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 1.959,60 EUR TVA comprise.- Article 70008/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier : 213238.- Projet d'investissement nr. FH08-162-2009.- Emprunt : article 70003/96151.- Prendre pour information la décision n° 291 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

[150] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2521675 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2023/129.- Marché public de travaux ayant pour objet la mise en conformité de l'installation électrique - Bibliothèque Bruegel, rue Haute 245 à 1000 Bruxelles.

Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 15.516,07 EUR TVA comprise.- Article 76708/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier : 213250.- Projet d'investissement n° FH08-309-2009.- Emprunt : article 76703/96151.- Prendre pour information la décision n° 286 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

[151] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2521852 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2023/140.- Marché public de service ayant pour objet la mission de contrôle de qualité pour les cours de récréation du Complexe Emile Bockstael, rue Reper-vreven, 80, rue Felix Sterckx, 18 à 1020 Bruxelles.

Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 21.296,00 EUR TVA comprise.- Article 70008/72360 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier : 213228.- Projet d'investissement n° FH08-4-2021.- Emprunt : article 70003/96151.- Prendre pour information la décision n° 287 du Collège du 20/04/2023, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

Motions

[152] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2522023 \(R\)](#)

Motion commune déposée par M. Mohamed OURIAGHLI (PS), Mme Ans PERSOONS (Vooruit - Change.Brussels), Mme Lotte STOOPS (Ecolo-Groen) et Mme Marie NAGY (DéFI).

Proposition de motion concernant la collecte unique du sac poubelle blanc.

Interpellations

[153] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524305 \(R\)](#)

Interpellation de Mme BUGGENHOUT, Conseillère communale.

Interpellation concernant la désertification commerciale à Neder-over-Heembeek et la politique de la Ville de Bruxelles.

Questions

[154] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524525 \(R\)](#)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant la restauration et le futur du parc Meudon.

[155] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524646 \(R\)](#)

Question de Mme BUGGENHOUT, Conseillère communale.

Question concernant l'état d'avancement du dossier de restauration de la ferme Den Bels à Neder-over-Heembeek.

[156] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524852 \(R\)](#)

Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.

Question relative au projet de construction d'un immeuble à la place de la fresque "Floyd" au Pont de Laeken.

[157] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524859 \(R\)](#)

Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.

Question concernant l'avenir de l'aménagement de la place du Grand Sablon.

[158] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524863 \(R\)](#)

Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.

Question relative au contrôle du stationnement à Neder-over-Heembeek.

[159] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2524876 \(R\)](#)

Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.

Question concernant l'impact des travaux du tram à Neder-over-Heembeek.

[160] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2525115 \(R\)](#)

Question de Mme EL BAKRI, Conseillère communale.

Question concernant le plan Good Move à Laeken.

[161] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2525295 \(R\)](#)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant le Parc des Expositions de Bruxelles (Brussels Expo) : évaluation des politiques commerciales, des ressources humaines et de la sécurité des Palais.
